

8H VTT D'AGNEAUX

Samedi 11 septembre 2010



RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

Yves Lallemand : 02 33 56 26 45
17 rue de la Résistance. 50 570 La Chapelle Enjuger

Philippe Lemièrre : 02 33 55 00 53
Lotissement Hébert. 50180 Hébécrevon

Daniel Caillot : 02 33 05 20 12
Allée des Lauriers. 50180 Agneaux

Ou sur le site des Agnelets :
www.lesagnelets.chez-alice.fr

Merci à tous nos partenaires



8H VTT D'AGNEAUX

Samedi 11
septembre 2010

Relais par équipe
de 10h à 18h

Parcours exceptionnel
sur le site
de la mairie d'Agneaux

Parcours balisé
TOMBOLA GRATUITE
Restauration sur place

Renseignements :
Yves Lallemand : 02 33 56 26 45
Philippe Lemièrre : 02 33 55 00 53
Daniel Caillot : 02 33 05 20 12
Site : www.lesagnelets.chez-alice.fr

Importé par nos soins / Ne pas jeter sur la voie publique.



REGLEMENT DE L'ÉPREUVE

- **LES 8 H VTT D'AGNEAUX** se déroulent le **samedi 11 septembre 2010 de 10h à 18h** sur un parcours balisé en boucle de **2200m** sur le site de la mairie d'Agneaux
- Le premier relayeur devra effectuer au minimum 2 tours du circuit.
- Un pointage par équipe permettra de déterminer l'équipe ayant effectué le plus grand nombre de tours
- Cette épreuve n'est pas une compétition. Elle est basée sur la banalisation de la pratique de cette discipline en l'ouvrant à tous et en particulier aux jeunes agnelais.
- L'inscription est de **5 € par participant** (tarif unique incluant le ravitaillement).
- L'inscription est possible sur place.
- Le nombre d'équipes est limitée à 40.
- Le nombre de participants par équipe doit être compris **entre 2 et 6 vététistes**.
- Les mineurs devront fournir un accord du tuteur légal.
- Tout participant, sous sa seule responsabilité, déclare être titulaire d'une assurance de responsabilité civile.
- L'association Les Agnelets ne pourra être tenue responsable des accidents survenant lors de l'épreuve.
- Le certificat médical n'est pas à présenter sur place mais chaque participant devra s'assurer auprès de son médecin, qu'il ne présente aucune contre-indication.
- **Le port du casque est obligatoire.**

LES 8 H VTT D'AGNEAUX (le 11/09/2010)

BULLETIN D'INSCRIPTION

Identification de l'équipe de relayeur (nom, association, club...) :

.....
.....

Téléphone :

Mail :

Noms et prénoms des membres de l'équipe :

1.
2.
3.
4.
5.
6.

AUTORISATION DU TUTEUR LEGAL (obligatoire pour les – 18 ans)

Je soussigné,....., autorise mon fils
(ou ma fille) à participer aux
8 H VTT D'AGNEAUX le 11 septembre 2010.

Date

Signature

L'inscription est de **5 € par relayeur**.
Les règlements par chèque sont à libeller à l'ordre de
l'ASSOCIATION LES AGNELETS.
Les inscriptions sont possibles sur place.
Nombre d'équipe : 40 maximum.
Le bulletin est téléchargeable sur le site des Agnelets.

www.lesagnelets.chez-alice.fr